

MRAP – RESF 81
25 ter rue de la Madeleine
81 000 Albi
resf.81@gmail.com

Monsieur le Président du Conseil Départemental

Nous vous écrivons ce jour pour solliciter votre soutien et votre intervention en faveur d'une famille résidant dans le Tarn, à Carmaux, depuis 4 ans, et actuellement confrontée à une menace d'expulsion émise par la préfecture du Tarn, à Albi.

Malgré le soutien de leur employeur dans leur demande d'autorisation de travail, malgré le soutien d'associations et d'élus locaux, malgré le soutien d'habitant·es, dans leur demande de titre de séjour, le Préfet a décidé de maintenir la mesure d'éloignement à leur rencontre.

L'unique proposition faite par les services de la préfecture à la famille, par téléphone, en date du 20 novembre 2023, a été de laisser leur enfant de 13 ans seul en France et de demander une fois en Colombie, un visa séjour longue durée. Cette proposition a été réitérée en date du 30 novembre 2023.

Par courrier transmis le 4 décembre 2023, nous avons rappelé au Préfet que cette proposition est inadmissible et porte atteinte aux droits fondamentaux défendus dans les textes dont la France est signataire, la convention européenne des droits de l'Homme (art. 8), la convention internationale des droits de l'enfant (art. 9).

Il nous semble important que vous ayez connaissance de cette situation et des pratiques contestables de la préfecture du Tarn qui depuis plusieurs semaines appellent une à plusieurs fois par jour la famille pour leur rappeler qu'ils doivent quitter le territoire français. La famille a peur et a la sensation d'être traquée. Nous ne pouvons pas accepter que des personnes puissent vivre ce type de pression dans notre pays.

Nous vous informons également que nous allons médiatiser leur affaire afin de rendre publics ces agissements contraires aux valeurs de la République.

Cette famille dont Madame et Monsieur ont travaillé pendant plus d'un an est précarisée et contrainte de vivre dans l'illégalité. Leur situation nécessite une attention urgente et nous comptons sur votre engagement en faveur de la justice sociale et de la solidarité pour apporter votre soutien significatif à cette famille en détresse.

Nous restons à votre disposition pour fournir des informations supplémentaires et discuter de cette affaire plus en détail.

Dans l'attente d'un retour de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en notre attachement aux droits des personnes, nous vous assurons de notre vigilance quant au respect de ces droits.

À Albi,
le 17 décembre 2023

MRAP – RESF 81